

Les services de secours sur un seul site

Cibest - SIS Morget

Roger Burri
municipal

Pendant de nombreuses années, il appartenait à chaque commune d'assurer la sécurité publique. Ainsi Saint-Prex disposait d'un corps de sapeurs-pompiers, d'une structure de protection civile et d'une police municipale.

Les volontés politiques, le besoin de cohésion et la recherche d'efficacité ont, au fil du temps, abouti à la création d'une entité régionale. Ainsi, en 2006, les sapeurs-pompiers de Saint-Prex ont rejoint ceux d'Etoy et de Buchillon pour créer le



Photographie: Fabienne Morand

CIBEST (Collaboration Intercommunale Buchillon-Etoy-Saint-Prex). En parallèle, la structure de la PCI adhérait à l'Association de la Protection civile Région Morges.

Structures intercommunales

Aujourd'hui les diverses législations cantonales ont imposé la création de structures territoriales encore plus étendues. Dès lors, la commune de Saint-Prex est devenue membre de trois associations intercommunales. Le CIBEST a rejoint, en 2012, l'Association intercommunale du SIS Morget, désormais forte de 29 communes, de 7 organes d'intervention (OI) et de quelque 350 sapeurs-pompiers volontaires. La PCI région Morges s'est agrandie en 2013 pour devenir la Protection Civile District de Morges qui, depuis, regroupe 62 communes et 645 astreints incorporés dans 7 compagnies. Quant à la Police muni-

cipale, elle a rejoint, depuis 2012, la Police Région Morges (PRM), région définie par 6 communes.

Volontaires et astreints

La commune de Saint-Prex a acquis et transformé l'arsenal situé au lieu-dit en Pallatex durant ces derniers mois. Désormais, le bâtiment situé à l'est accueille la caserne de l'OI Saint-Prex du SIS Morget, les Jeunes Sapeurs Pompiers de l'Ouest Morgien, l'administration de la Protection civile du District de Morges et sa Force d'intervention rapide (FIR). Le périmètre extérieur est partiellement dévolu à la fourrière de la PRM.

Pour les deux entités principales qui se partagent une partie des locaux, cela représente quelque 40

sapeurs-pompiers volontaires de notre organe d'intervention et 117 astreints pour la FIR de la PCI. Cette localisation unique est garante d'efficacité et de performance pour cette unité, au service de la population, qui doit être opérationnelle dans l'heure qui suit sa mise sur pied par la centrale d'alarme cantonale.

La commune de Saint-Prex se réjouit de la collaboration qui s'est ainsi renforcée avec ces trois associations intercommunales en charge de la sécurité publique dans notre région et contribue à assurer la sécurité de près de 78'000 habitants du District de Morges.

Inauguration de la caserne de la PCI et du SIS Morget

Samedi 1^{er} octobre 2016. Ouverture des portes au public dès 12h, jusque vers 16h.

Entre 12h et 15h environ: visite des locaux, présentation du matériel et démonstration par les pompiers, la protection civile et les Jeunes sapeurs pompiers de l'ouest morgien.



Photographies: Fabienne Morand

Photographie: Fabienne Morand



En 25 ans d'engagement volontaire aux sapeurs-pompiers, et à l'image de nombre de ses confrères, Christian André a amassé de nombreux souvenirs. *«L'intervention la plus gigantesque, c'est quand la ferme des Solliard a brûlé. Je suis triste pour ce qu'il leur est arrivé, souligne Christian André qui était chez lui quand il a reçu l'alarme en ce soir du 14 juillet 2014. Depuis sa chambre, il a vu le halo lumineux des flammes et entendu les crépitements. Il a tout de suite compris que c'était grave. Nous étions trois à arriver en premier à la caserne. Sur place, l'un est parti en reconnaissance, l'autre a commencé à mettre en place le dispositif d'extinction et je me suis occupé d'alimenter le tonne-*

pompe en attendant les renforts. Chacun savait où était sa place grâce aux entraînements qui nous apprennent à être structuré. Parfois un regard suffit pour se comprendre.»

Au fil des ans et des formations suivies par les sapeurs, Christian André a appris notamment à régler la circulation routière en cas d'accident, les manières de maîtriser un feu selon ce qui brûle ou encore l'importance de la sécurité pour tous. Des notions qui lui ont servi dans son quotidien que ce soit dans son garage ou, par exemple, lorsqu'il s'est retrouvé sur le lieu d'un accident routier.

Le hasard des rencontres

Le garagiste de Yens ne rêvait pas particulièrement de rejoindre les pompiers. Le hasard des rencontres fait que 25 ans après ses débuts, il est toujours engagé. *«J'avais 24 ans, je venais d'emménager à Buchillon, des amis m'ont dit viens, c'est sympa. C'était une manière pour moi de m'intégrer. Le côté camaraderie m'a beaucoup plu, explique-t-il. Et ce qui m'enjoue le plus, c'est l'hydraulique;*

comment transporter l'eau. Quant au feu, j'en garde un très fort respect.»

Comme nombre d'autres volontaires, le Saint-Preyard a également vécu l'évolution de ces quinze dernières années, passant d'un corps villageois, à un regroupement de trois communes et, depuis 2012, au grand corps qu'est le SIS Morget et ses 29 communes. Cet agrandissement lui a permis de découvrir de nouveaux engins, mais aussi de passer son permis CI. Aujourd'hui, il a le grade de lieutenant et depuis un an, a choisi, avec un collègue, de se retirer du détachement de premier secours pour une transition en douceur. Deux places pour la relève se sont ainsi libérées. Le garagiste est désormais rattaché au détachement d'appui, alarmé seulement lors de gros événements. Son rôle est de venir en soutien et en aide aux autres. *«Ce choix de nous retirer gentiment, est aussi pour éviter qu'à 50 ans, du jour au lendemain, il n'y ait plus rien, rideau»,* image Christian André.

Un quart de siècle de volontariat

Fabienne Morand



Les pompiers recrutent

Si vous aussi souhaitez rejoindre le corps des sapeurs-pompiers, n'hésitez pas à visiter le site www.sismorget.ch, à contacter la caserne de Morges (info@sismorget.ch ou 021 801 65 55) ou à assister à la soirée «recrutement» du **3 novembre 2016** dans la caserne la plus proche.